



SCHEMA DIRECTEUR DES TRANSPORTS SCOLAIRES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



Réalisé pour le compte de :

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (Service de l'Aménagement et de la Planification – C. Menvielle)

Budget : 4 MF

Dates : 2018



Descriptif de la mission :

Etablissement d'un plan pluriannuel d'amélioration des transports scolaires à l'échelle du territoire.

Ce plan fait suite au diagnostic réalisé en 2017 et propose des actions portant à la fois sur les aspects réglementaires, de gouvernance, comme d'accompagnement des communes et des transporteurs dans leurs missions quotidiennes.

Il couvre le transport des élèves du primaire et du secondaire et propose des actions à effet immédiat comme à plus long terme sur la sécurité, les temps de trajet, l'assiduité scolaire.

Tilt est mandataire d'un groupement avec la SECAL.

TILT a piloté l'étude, apporté son expertise dans la proposition de solutions, animé les réunions du groupe de travail et contribué à la rédaction de la majorité des fiches actions.

exemple de fiche action

10 ACCOMPAGNER LE DEPLOIEMENT DE FORMATIONS POUR LES CONDUCTEURS ET ACCOMPAGNATEURS	
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION :</p> <p>Par l'action n°1 les formations pour les conducteurs et accompagnateurs en transport scolaire deviendront obligatoires. Aujourd'hui la délivrance de la carte professionnelle ne nécessite pas de formation spécifique au transport de personnes et encore moins d'enfants.</p> <p>L'action vise à accompagner le déploiement de ces formations.</p> <p>Deux types de formations existent sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Formation au métier de TRP et VLC, dispensée par la CMA. Cette formation est obligatoire pour obtenir le titre de TRP aujourd'hui. Elle n'est pas renouvelée. ○ Formation au métier de chauffeur de transport public de personnes, dispensée par l'ETPA. Cette formation est majoritairement passée par des personnes en recherche d'emploi qui visent à postuler au sein des sociétés types CARSIUD et Kenau. Elle n'est pas obligatoire et n'est pas renouvelée. 	<p>IMPORTANTÉ DE L'ACTION (EFFETS ATTENDUS) :</p> <p>★★★★</p> <p>OBJECTIFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer la sécurité dans les transports <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer la qualité de service <p>ACTEURS :</p> <p>Pilote de l'action : chargé de mission sécurité routière.</p>